VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
30 novembre 2025

À l'attention des médias

Campagne Masset : le Conseil administratif satisfait de la décision populaire

Le corps électoral de la Ville de Genève a accepté aujourd'hui le crédit destiné à l'acquisition de la Campagne Masset. Le Conseil administratif se félicite de ce résultat, qui permettra à la population genevoise de profiter bientôt d'un nouveau parc public dans un quartier densément peuplé.

Pour rappel, le projet d'acquisition résultait d'une initiative du Conseil municipal, à laquelle le Conseil administratif s'était rallié. Le propriétaire actuel, souhaitant prioritairement céder son bien à une collectivité publique, avait donné son accord en novembre 2024 pour une cession à 21,5 millions de francs.

L'acquisition de la Campagne Masset est prioritairement motivée par son terrain de 34'907 m2, qui offre une opportunité rare de développer un nouveau parc public dans une ville de plus en plus dense. Elle s'inscrit dans une longue histoire qui a vu la Ville de Genève transformer au XXe siècle de grands terrains privés en espaces de détente et de loisirs pour la population par le biais de legs ou d'acquisitions. Parmi eux, on retrouve des lieux emblématiques chers au cœur des Genevoises et des Genevois, comme le parc La Grange, le parc des Eaux-Vives ou le parc Bertrand. Le Conseil administratif se félicite que les électeurs et électrices de la Ville de Genève aient choisi de donner leur accord à la réalisation de ce nouveau parc, en continuité avec le cordon boisé longeant la Rive droite du Rhône, déjà très prisé du public.

A la suite de l'acceptation par la population, la Ville de Genève va recontacter le vendeur et formaliser la transaction. Il s'agira ensuite d'étudier et réaliser l'ouverture au public du domaine, de définir une affectation à la maison de maître, puis d'étudier et réaliser les éventuelles adaptations nécessaires.

« Par son vote, la population montre qu'elle a compris la nécessité d'accompagner la densification de nos quartiers par des mesures qui contribuent à améliorer la qualité de vie et de saisir les opportunités qui vont dans ce sens, souligne Marjorie de Chastonay, conseillère administrative chargée de l'Aménagement, des Constructions et de la Mobilité. A ce titre, la campagne Masset offre au public non seulement un accès à la verdure, mais aussi à un patrimoine architectural classé. Un travail conséquent, mais aussi enthousiasmant, attend maintenant les services municipaux pour répondre aux vœux exprimés par la population et rendre ces joyaux accessibles à toutes et à tous. »

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)
Mme Marjorie de Chastonay, Conseillère administrative, en contactant M. Marc Moulin, collaborateur personnel : 022 418 20 17 / 076 210 48 16 – marc.moulin@geneve.ch